

# LA ROQUETTE

Magazine

Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne

Joyeuses  
Fêtes

INCIVILITÉS

INTEMPÉRIES  
et NATURE

A.L.S.H.  
et P.E.D.T.

INTERCOMMUNALITÉ  
VOLTALS



N° 19 - DÉCEMBRE 2024



@villeLaRoquettesurSiagne



[www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)

# MARCHÉ DE NOËL

**DIMANCHE 22 DÉCEMBRE**  
de 10 h à 18 h,  
**PLACE DU CŒUR SAINT-GEORGES**  
**AU VILLAGE**

Venez retrouver comme chaque année le traditionnel **Marché de Noël** organisé par la municipalité.

Toute la journée, de nombreux stands vous accueilleront pour vos achats de dernière minute (*idées cadeaux, bijoux, décorations, artisanat, gourmandises, spécialités régionales...*).

Pour les plus jeunes, des animations, des structures gonflables et un spectacle.

**11 h et 16 h** : déambulation des mascottes de Noël

**Nouveauté cette année :**

**16 h** : Remise des prix du concours de décorations de Noël (*Voir conditions page 16*)

**17 heures** : spectacle «*La lettre de Némó*»

Suivi d'un vin chaud et chocolat offert par la mairie

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

MARCHÉ de Noël

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE  
10 H à 18 H

17 H 00 SPECTACLE DE NOËL

Animations pour enfants  
Artisanat, Adress cadeaux  
Produits gourmands, Décorations...

Buvette et petite restauration

Flashez-Moi !

ENTRÉE LIBRE

Renseignements : 04 92 19 45 00  
www.laroquettesursiagne.com

## La Roquette, magazine n° 19 - DÉCEMBRE 2024

Directeur de la publication : Christian ORTEGA, maire ;  
Rédactrice en chef : Sylvie MORLIÈRE - Rédaction : S. MORLIÈRE, S. DELAROQUE  
Conception : Sylvie DELAROQUE - Contact : **04 92 19 45 08**  
communication@laroquettesursiagne.com  
Bulletin trimestriel, dépôt légal à parution - Tirage : **3 200** exemplaires -  
Mairie - CS 23100 - 630 chemin de la Commune - 06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE  
Site internet : [www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com) - Facebook : @villeLaRoquettesurSiagne  
Imprimé par Créamania communication sur papier PEFC -  
Crédit photos : adobestock.com - Distribution gratuite

## FOCUS

### UN ARTISTE ROQUETTAN FRÉDÉRIC LANOVSKY



@Frédéric Lanovsky

**Frédéric Lanovsky** est né à Cannes en 1965 et a grandi à La Roquette-sur-Siagne.

Il étudie aux beaux-arts, avant de devenir coloriste pour la maison de couture *Cacharel* à Paris.

Sa passion pour l'art et la sculpture ne le quitte plus et il décide de se concentrer sur sa carrière de sculpteur.

**Frédéric Lanovsky** façonne ses personnages dans cette résine colorée, si particulière qu'il semble l'avoir pétrie avec souplesse, comme une pâte, nous faisant oublier le rude travail de la mise en forme sur l'armature métallique, véritable squelette de ces géants.

Il aime l'espace, le mouvement et voit les choses en grand... Sa première sculpture «*Giselle*» fait 3m50 de haut.

A partir de là, naissent de nombreuses autres statues, toutes plus belles les unes que les autres, aux magnifiques couleurs qui vont nous permettre d'entrer dans le monde onirique et toujours joyeux de l'imaginaire de Frédéric.

Il dessine également de fines aquarelles aux contours d'encre de Chine.

Elles sont lumineuses, raffinées et servent parfois de modèles pour ses sculptures.

**Frédéric Lanovsky** expose désormais dans des galeries d'art et des musées du monde entier.

Les expositions de Frédéric Lanovsky se suivent et se succèdent d'année en année, de pays en pays, de continent en continent toujours en suscitant autant d'intérêt.

Les sculptures de **Frédéric Lanovsky** reflètent la joie de vivre, et nous transportent dans un univers magique et fascinant que nous ne voudrions jamais quitter.



Chères Roquettanes, chers Roquettans,

Il est des périodes où les nuages s'amoncellent, et ce ne sont pas que les prémices de l'hiver. Nous faisons face à des défis multiples qui s'invitent jusque dans notre quotidien : les intempéries et leurs pluies diluviennes, une insécurité croissante qui n'épargne plus nos villages, les incertitudes de la politique nationale et les déficits de l'État qui s'accompagnent, hélas, d'un cortège de nouvelles taxes de l'État. À cela s'ajoutent les menaces globales qui frappent aux portes de l'Europe et de la Méditerranée, sans oublier les fragilités de la santé qui touchent même les plus vaillants.

En ces temps troublés, la résilience prend tout son sens. Elle nous invite à mobiliser nos ressources les plus précieuses : celles de la solidarité familiale, de la joie partagée avec nos enfants, et de notre village qui doit demeurer ce havre de paix à l'abri des tempêtes.

Dans ce numéro, vous trouverez l'écho des moments de convivialité qui ont illuminé notre village, comme les festivités d'Halloween. Nous abordons aussi des sujets plus graves, tels que l'exigence d'une tolérance zéro face à l'incivilité, car nous devons protéger ce cadre de vie auquel nous tenons tant.

Ensemble, en cultivant la solidarité et en avançant avec courage, nous ferons de notre village un refuge où chacun pourra s'épanouir, malgré les vents contraires.

Bonne lecture à toutes et tous, en attendant de vous retrouver au marché de Noël, puis à la cérémonie des vœux du maire à la population, le vendredi **24 janvier** à l'Espace culturel et sportif du Val de Siagne.

Je vous souhaite à toutes et tous un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année dans un havre de paix avec vos proches !

  
Christian Ortega  
Maire  
Vice-président de la C.A.P.G.

## SOMMAIRE

2

### FOCUS

Frédéric LANOVSKY

3

### ÉDITO

4

### DOSSIER

Incivilités

6

### VIE COMMUNALE

6 Téléalerte GEDICOM

7 Débroussaillage

8 ALSH - Automne

9 Projet Éducatif Territorial

10 "La ferme de Papa"

11 Taxe foncière

12 Intempéries et nature

14

### VIE ASSOCIATIVE

16

16 Concours décorations de Noël

17

### INTERCOMMUNALITÉ

17 VOLTALIS

18

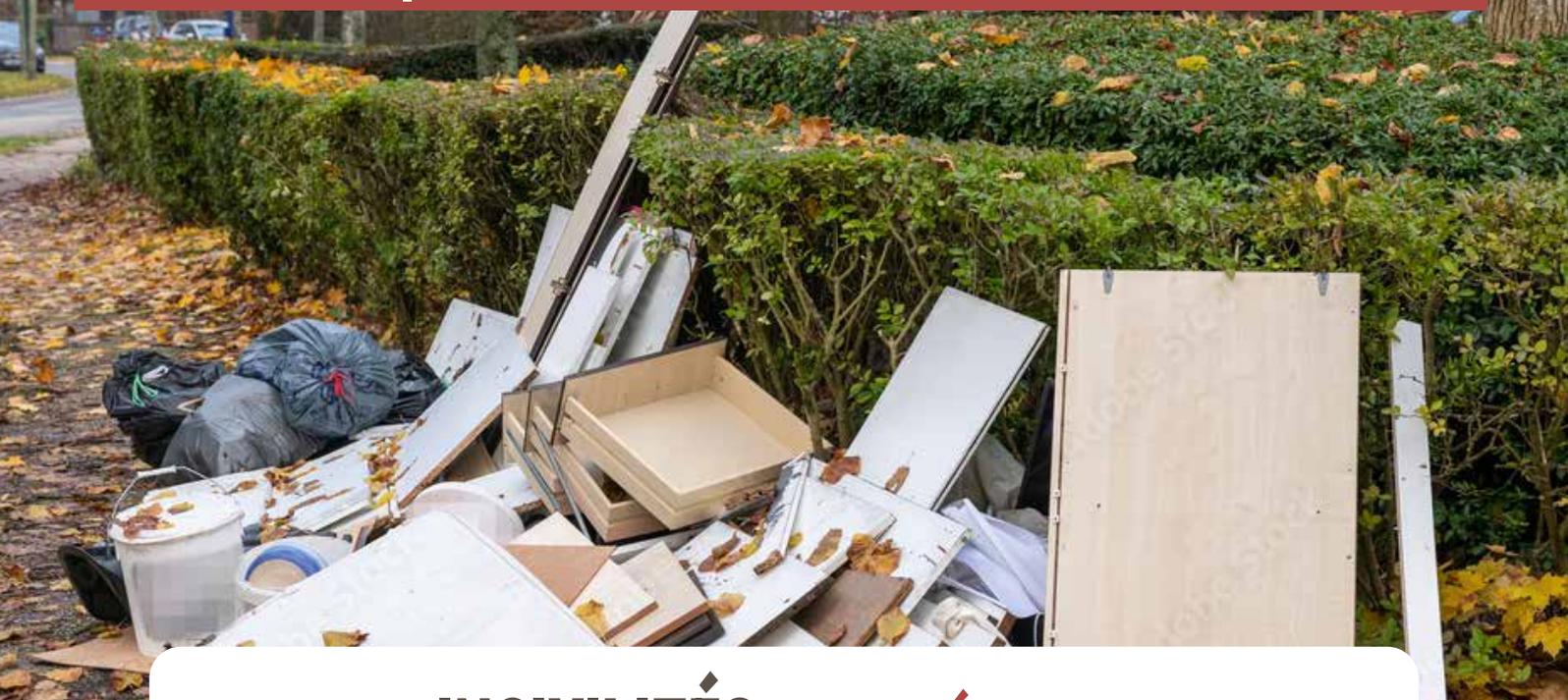
### BON À SAVOIR

19

### ÇA S'EST PASSÉ

20

### AGENDA

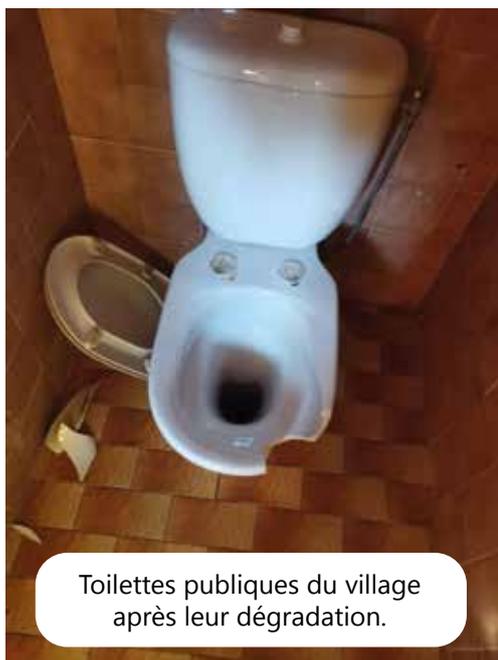


## INCIVILITÉS : UN FLÉAU QUI

## RONGE NOTRE *société*

**Q**uand la coupe est pleine, la goutte fait déborder le vase !

Citations détournées pour mettre l'accent sur un fléau qui empoisonne encore le quotidien des administrés : les incivilités.



Toilettes publiques du village après leur dégradation.

La dernière en date est vraiment répugnante et les services techniques en ont fait les frais comme tous les utilisateurs des toilettes publiques. Nous avons été révoltés par l'état de ces dernières, que nous avons été dans l'obligation de fermer pour exécuter les travaux nécessaires à leur utilisation suite à cet acte de pur vandalisme.

Ce dernier acte est à l'image du manque de respect que l'on peut constater régulièrement au nombre d'incivilités répertoriées. Merci aux technologies, bon nombre d'entre elles ont donné suite à des condamnations et à des amendes. Grâce notamment à la vidéo-surveillance maillée sur la commune qui permet d'interpeller les contrevenants.

Tous ces services publics sont financés par les impôts et les taxes que paient un grand nombre de Roquettans et ils sont endommagés ou détruits par des individus sans foi ni loi qui commettent des délits passibles de sanctions.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de la **tolérance zéro**.

Aujourd'hui toutes les infractions constatées sont sanctionnées sans discussion. Vous avez sans doute remarqué que ces mesures commencent malgré tout à faire diminuer le nombre d'infractions, les dépôts sauvages filmés donnent automatiquement lieu à des poursuites facilitées par la découverte de l'identité des auteurs.

Le stationnement surveillé par nos policiers municipaux qui verbalisent les dépassements ou les interdictions est notoirement facilité. Les carcasses de voitures ont été éradiquées et nous retrouvons un environnement agréable.

Il est quand même triste d'être obligé de punir pour apprendre aux auteurs de délits que la vie en société est basée sur un respect mutuel, le respect des personnes, des biens et des services publics.

D'aucuns disent que l'argent est le nerf de la guerre, cet adage est vérifié par le nombre d'infractions en diminution grâce aux sanctions financières.

Les délits routiers ainsi que ceux liés au quotidien ont nettement diminué. Dans l'ensemble des interdictions concernant toutes les nuisances sont mieux respectées mais ceci est très chronophage pour notre police municipale, souhaitons que cette tolérance zéro nous permette enfin de pouvoir profiter de notre magnifique environnement sans passer par la case répression.

Cette année le service de la police municipale a déjà établi pas moins de dix procès-verbaux pour des infractions, dont les plus courantes sont :

Le non-respect du règlement sanitaire départemental tels le **brûlage des déchets ménagers** (hors dérogation prévue par le règlement sanitaire départemental).

Les **dépôts, abandons ou déversement des ordures et déchets**, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente.



# Systeme de TéléAlerte GEDICOM

**RAPPEL**

**L**a commune s'est équipée du système de **TéléAlerte de Gedicom** permettant une information rapide des habitants lorsque certaines situations l'exigent comme les risques naturels ou les risques industriels, chimiques ou sanitaires.

Pratique et performant, ce système **GRATUIT** pour les administrés permet en complément des dispositifs habituels existants, de prévenir par téléphone, par SMS, par mail, ou par fax les personnes résidant ou exerçant une activité sur le territoire communal. En moins d'un quart d'heure tous les habitants peuvent être alerté sur l'imminence d'un risque.

La commune a besoin de savoir si les personnes contactées ont bien reçues le message. Ainsi à la fin de sa diffusion, l'automate vous demande d'en confirmer l'écoute en tapant sur la touche 1 de votre clavier téléphonique. Il est donc nécessaire d'écouter le message dans sa totalité sans raccrocher et de suivre les instructions dictées et les procédure de validation.

## COMMENT M'INSCRIRE :

Les données téléphoniques ont été collectées grâce à l'annuaire universel (type pages blanches et jaunes). Il est donc automatique pour les personnes figurant sur cet annuaire mais vous pouvez compléter vos coordonnées en nous communiquant votre numéro de portable, votre numéro au bureau, votre adresse mail ,etc.

De même si vous n'êtes pas dans l'annuaire (liste rouge) ou si vous travaillez sur la commune sans y habiter et souhaitez être informé, vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : <https://www.acces-gedicom.com/Subscriptions?CustId=582>

- ou en flashant le **QR code**.

VILLE DE LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

**Soyez informé EN TEMPS RÉEL**

**RISQUES MAJEURS**

**MÉTÉO**

**INDUSTRIELS**

**INCENDIE**

**SANITAIRES**

**ALERTE**

Recevez les **ALERTES** en vous **INSCRIVANT** :

En ligne En mairie

Flashez-moi ou [www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)

- ou à l'**accueil de la mairie** en remplissant la fiche d'inscription.

Il est important de rappeler que la Téléalerte de Gedicom souscrit à toutes les recommandations de la CNIL notamment en ce qui concerne le droit de figurer ou non dans un fichier ou de modifier des données qui concernent les administrés. Les personnes qui ne souhaitent pas / plus bénéficier du service peuvent être radiées immédiatement des bases de données du service en se faisant connaître en mairie.



## Le DÉBROUSSAILLEMENT

**Penser à protéger son habitation des feux de végétation dès l'automne, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain**

**L**e changement climatique intensifie le risque de feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens et la France n'est pas épargnée.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante. Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation, en diminue leur puissance et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité.

En France, dans les zones particulièrement exposées au risque d'incendie, le débroussaillage est une obligation légale.

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions. C'est également une période propice à la coupe des broussailles.

### **DÉBROUSSAILLER, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Le débroussaillage correspond à plusieurs types de travaux : des travaux de réductions fortes de la végétation qui peuvent

nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, l'entretien qui consiste à maintenir une faible masse de végétaux au sol en coupant les herbes et la broussaille, et le nettoyage qui comprend l'élimination des déchets végétaux et l'éloignement de tout potentiel combustible aux alentours de l'habitation.

Réduire et contrôler la végétation aux abords de son habitation permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation.

### **QUI EST CONCERNÉ ?**

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire à risque à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. Les voies de transport sont également concernées.

La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. En cas d'opposition, ces travaux seront à leur charge et relèveront de leur responsabilité (tant administrative que pénale). Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

**Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur [jedebroussaille.gouv.fr](http://jedebroussaille.gouv.fr).**



## VACANCES D'AUTOMNE À ROCCA JUNIORS - ALSH



**Formidable succès pour ces deux semaines d'activités à l'accueil de loisirs sans hébergement lors des vacances d'automne.**

Ils étaient nombreux à bénéficier d'un programme riche et varié, en moyenne 118 enfants dont 18 ados chaque jour la première semaine, et environ 70 enfants la 2<sup>e</sup> semaine.

Ils ont pu profiter d'une belle combinaison d'activités en plein air (sorties accrobranche à Grasse, Éco-parc à Mougins, Plan-Sarrain, Base nature à Fréjus...) et d'ateliers créatifs (pâtisserie, fabrique de monstres...). Ateliers "cuisine" et dégustation avec Grégory, notre chef cuisinier et l'élaboration d'une soupe et d'une tarte pour le dessert qui a été partagé avec les copains...



Sans oublier la grande fête d'Halloween à l'Espace Loisirs du Béal qui a clôturé ces deux semaines riches en activités.

La manifestation organisée par la municipalité avec des stands de maquillage, des animations et le spectacle «*La Sorcière au placard à balais*» ont ravi les enfants, leur offrant des moments de joie et de partage. *Rendez-vous aux vacances de février !*

### INFO PARENTS ACCEUIL EXTRA-SCOLAIRE VACANCES

A la demande de nombreux parents, le conseil municipal a délibéré et a **adopté les changements suivants** :

Le changement de logiciel ne nous permettant plus de demander un acompte aux familles à l'inscription, la **totalité du paiement sera exigé deux semaines avant le début des accueils extrascolaires.** (pour l'ALSH d'été, paiement en juin pour juillet et en juillet pour août) *Les réservations pourront se faire sur 4 jours minimum et non plus sur la semaine complète.*

**RAPPEL : LA PRÉINSCRIPTION SE FAIT EN LIGNE et sera EFFECTIVE APRES VALIDATION DU SERVICE .**



## PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

2024 / 2027

**Historique : le projet éducatif territorial est étroitement lié à la mise en place des rythmes scolaires en 2014 par l'État.**

La semaine scolaire est de 4 jours et demi et les enfants bénéficient d'une activité périscolaire (sport, culture, arts...) journalière de 45 minutes. L'objectif était de lutter contre l'échec scolaire. Les activités supplémentaires sont placées sous la responsabilité des communes et le projet éducatif territorial (PEDT) en fixe les objectifs et le cadre.

De nombreuses communes, à l'initiative des parents mais également des élus, ont souhaité revenir à la semaine de 4 jours en demandant à l'état une dérogation.

L'état a accepté cette dérogation conditionnée à l'élaboration d'un Projet Éducatif Territorial. Nous avons ainsi élaboré le 4<sup>e</sup> projet 2024-2027 qui donne les perspectives pour tous les accueils périscolaires :

- ⇒ matin 7h30-8h20,
- ⇒ soir 16h -18h30
- ⇒ et le mercredi de 7h30 à 18h30

### LES GRANDS OBJECTIFS

Outre les objectifs énoncés dans les projets précédents, nous mettrons dans les axes prioritaires

#### ⇒ la prévention :

Contre le harcèlement, les dangers des réseaux sociaux et les dangers des écrans en général.  
Pour le déplacement à pied en milieu urbain.  
Pour la pratique du vélo et la connaissance de la signalisation routière.

#### ⇒ la sécurité :

Participer aux exercices de mises en sécurité en lien avec les directeurs des écoles.  
Sensibiliser au danger dans le cadre des accidents domestiques.  
Participer à l'élaboration des règles de vie et apprendre à les respecter.  
L'éducation à l'alimentation durable, la découverte du patrimoine et l'éducation à la citoyenneté sont des domaines qui seront développés au cours de ces trois prochaines années.

Après délibération au conseil municipal, le PEDT sera mis en intégralité sur le site de la commune.  
Vous pourrez ainsi découvrir les différents partenaires qui nous accompagnent.



Anciennement Chef de cuisine, Loïc Plaud s'est reconverti dans l'agriculture après la COVID-19, afin de pouvoir vivre une vie de père de famille (3 enfants) plus épanouie, ainsi que de répondre à son besoin du grand air et de sa passion pour la nature.

Et cette reconversion professionnelle est aussi devenue une aventure familiale, en impliquant son père dans ce projet, cela démontre à quel point les liens familiaux peuvent être forts et inspirants.

Cela crée une dynamique unique et enrichissante, où chacun peut apporter ses compétences et son expérience.

## La Ferme de Papa, c'est quoi ?

Installée depuis le mois de mai 2024, "La Ferme de Papa" propose une diversité de légumes produits sur place, tout au long de l'année.

Les cultures sont réalisées avec la technique du maraîchage sur sol vivant, ce qui est la marque d'une agriculture durable et écologique, puisque c'est la preuve d'une volonté de ne mettre aucun produit pesticide ou insecticide afin de préserver la biodiversité (vers de terres, lombrics, pollinisateurs etc...) tout ceci cadré par le Label Biologique.

La vente de leur production se fait sur place, les mardis et jeudis de 10 h à 18 heures

Livraison ou "clic and collect" de paniers à composer vous même.

**La Ferme de Papa** est ouverte à tous, particuliers ou professionnels (Restaurants, épiceries, magasins...)

### DES QUESTIONS ?

 **Vente/livraison** : Philippe Plaud - 07 82 24 79 36  
[phplaud@lafermedepapa.com](mailto:phplaud@lafermedepapa.com)

**Maraîchage** : Loïc Plaud - 07 49 91 16 63  
[loicplaud@lafermedepapa.com](mailto:loicplaud@lafermedepapa.com)

**Adresse** : 610 chemin de la Levade



[la\\_ferme\\_de\\_papa](https://www.instagram.com/la_ferme_de_papa)



[La ferme de papa](https://www.facebook.com/Lafermedepapa)



[lafermedepapa.com](https://www.lafermedepapa.com)



## Les Roquettans payent-ils trop de Taxe Foncière ?

**C**ertains articles de presse et certains commentaires l'affirment.

### QU'EN EST-IL EXACTEMENT ?

La taxe foncière, comme la taxe d'habitation, est le résultat de la valeur locative de la propriété multiplié par le taux d'imposition voté par le conseil municipal.

Prendre en compte, pour faire des comparaisons seulement le taux de la taxe, est une erreur.

En effet la valeur locative des communes de La Roquette, Pégomas et Auribeau-sur-Siagne sont faibles en comparaison d'autres communes environnantes.

Exemple un taux de 32,72 % à La Roquette correspond à 476 € par habitant, alors que dans une commune voisine, faisant partie de notre agglomération, un taux de 28,31 % représente 749 € par habitant.

La commune n'a pas augmenté ses taux depuis 2017, contrairement à un grand nombre de communes.

Pourtant depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes souffrent d'une diminution importante de leurs ressources de fonctionnement.

Au taux de 22,10 % de la taxe a été ajouté en 2021, 10,62 % correspondant à la taxe sur le foncier bâti perçue précédemment par le département, pour compenser en partie la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Ce qui donne un taux de 32,72 %.

Cela ne suffisant pas, l'État compense en partie chaque année cette perte de ressource (1 491 000 € en 2023 !). Mais cette compensation n'évoluera pas avec le temps, car basée sur les recettes de taxe d'habitation 2020. Les nouvelles constructions ne seront pas compensées et les bases évolueront pas avec le temps.

S'ajoute à cela la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État qui est passée de 741 000 € en 2011 à 252 000 € en 2024, la hausse des prix et des obligations réglementaires. Les communes ont de plus en plus de mal à embaucher pour satisfaire aux besoins des administrés.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires (les seules à payer cette taxe), la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti représentent en 2023 : 2 914 000 € (38,40 % des recettes de fonctionnement) soit 521 € par habitant ou 43,42 € par mois.

### Pour avoir

- Un patrimoine immobilier
- Des équipements sportifs et de la petite enfance
- Des écoles avec restauration scolaire, périscolaire, assistantes maternelles
- Des crèches
- Des réseaux d'assainissement, de pluvial, d'électricité, de télécommunication
- Un éclairage public
- Des chaussées
- Une police municipale
- Un service technique et des prestataires pour l'entretien
- Un service grands travaux
- Des services administratifs (urbanisme, état civil, CCAS, communication, finances, affaires générales, ressources humaines...)
- Soit au total 90 personnes

### EST-CE TROP PAYER ?

À vous d'en juger.

Mais vous devez savoir où passe votre argent.

### Avons-nous pour autant diminué nos investissements ?

Non, depuis 2020 nous avons réalisé 15 700 000 € de dépenses d'équipement !

### Nous sommes-nous endettés ?

Non, nous serons moins endettés fin 2024 qu'au début du mandat.



## TRISTE *Constat!*

**Après les pluies diluviennes nous constatons combien les changements climatiques sont en phase de modifier notre environnement et surtout le biotope !**

**V**ous avez tous été confrontés aux problèmes induits par les inondations, nous trouvons les solutions pour protéger nos biens et nos personnes heureusement souvent, mais qu'en est-il de la nature et de ses habitants dont nous rognons constamment le territoire ?

Il s'avère que déjà un grand nombre d'espèces végétales ou animales sont en danger avec l'augmentation des températures et le changement des saisons, mais les intempéries vont d'après les scientifiques aller en augmentant de rythme et d'intensité. Les derniers épisodes cévenoles ne nous ont pas épargnés et nous devons les prendre en compte plus efficacement à l'avenir.

Notre environnement avec la plaine de la Siagne est propice aux inondations et les terrains argileux qui composent nos sols dans l'espace collinaire sont en butte aux éboulements de terrains. Tous ces incidents menacent aussi les écosystèmes et il est grand temps de prendre des me-

sures pour éviter la disparition d'espèces animales et végétales. Il faudrait que nous puissions collaborer avec les agriculteurs pour le drainage et la canalisation des eaux en cas de crues et promouvoir des pratiques agricoles durables qui préservent la qualité des sols et réduisent l'érosion.

Faire très régulièrement avec les organismes responsables un point sur l'entretien des voies et des plans d'eau. Il faudrait aussi créer des réserves naturelles pour permettre aux espèces de migrer et de s'adapter aux changements et sans cesse préserver la biodiversité qui nous est essentielle. Il faudrait aussi créer des habitats spécifiques adéquats notamment pour les espèces menacées de disparition.

Les pluies diluviennes et les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent avoir des impacts significatifs sur la faune et la flore dans les Alpes-Maritimes. Ces événements peuvent provoquer des inondations, des glissements de terrain, des dégradations de l'habitat,



et une perturbation des cycles de reproduction des espèces. La liste exacte des espèces menacées par ces phénomènes varie selon les zones spécifiques, plusieurs espèces emblématiques de la région pourraient être affectées par les pluies diluviennes.

Pascal Canfin, directeur de WWF en France, institution de référence, s'inquiète des menaces de disparition de certaines espèces familières que l'on peut voir quotidiennement dans nos jardins. On sait que dans le monde 60% des animaux sauvages ont disparu depuis 40 ans ! Alors, si la météo s'en mêle avec des épisodes cévenoles toujours plus fréquents et intenses on peut s'inquiéter de la survie de certaines espèces. Le lombric par exemple, dont la population a déjà été divisée par quatre en 40 ans est particulièrement touché par les inondations. En effet le ver de terre, dont il existe environ 150 espèces, est un chaînon indispensable de la biodiversité. En se déplaçant, il avale des matières organiques comme les feuilles et les branches décomposées qui se transforment en un excellent engrais dans ses déjections. Sa disparition de fait est aussi importante que le réchauffement climatique. En creusant ses galeries, il aère les sols et permet aux eaux de pluies de s'infiltrer, mais quand ce sont des flots rugissants avec les pluies torrentielles c'est une autre affaire !

Les espèces amphibie sont elles aussi exposées, telle la salamandre qui est très sensible aux changements et les pluies diluviennes submergent leurs habitats et leurs sites de reproduction.

Certaines espèces végétales endémiques des Alpes-Maritimes, comme certaines espèces de cistes, peuvent être particulièrement vulnérables aux effets des pluies torrentielles. Les crues peuvent entraîner l'érosion du sol, la perte de sols fertiles, et la destruction de plantes rares. Ces espèces, souvent présentes dans les zones de garrigue et de maquis, sont déjà sensibles à la destruction de leur habitat par les changements climatiques et les événements extérieurs.

Les pluies diluviennes peuvent entraîner plusieurs conséquences écologiques au-delà de la destruction des habitats et de la reproduction. Elles nuisent à la diversité génétique et menacent la pérennité des espèces donc l'équilibre de la vie sur terre et dans les mers. En effet, on le sait, les rivières finissent toutes à la mer et lorsque l'on voit la quantité de débris et la saleté qu'elles charrient pendant les fortes pluies nous sommes en droit de nous alarmer.



Les lézards, les musaraignes, les serpents, les chauves-souris... sont aussi menacés en raison de la destruction de leur habitat par les eaux de ruissellement, les inondations, l'absence de nourriture...

Toutes ces espèces peuvent être affectées de manière variable en fonction de la durée et de l'intensité des événements climatiques.

En somme, bien que notre environnement offre une grande biodiversité, les espèces vivant dans les écosystèmes sensibles de cette région peuvent être fortement affectées par les événements climatiques extrêmes liés aux pluies diluviennes. La gestion et la conservation des habitats naturels sont cruciales pour minimiser ces impacts.

*A nos pelles et à nos pioches !!!*



# VIE ASSOCIATIVE I

## ZÉRO DÉCHET VAL DE SIAGNE

**Trier, c'est bien... réduire ses déchets c'est encore mieux !**

Car en réduisant déchets et gaspillage, on peut faire des économies, préserver les ressources de la planète... et descendre la poubelle moins souvent !

Pour vous accompagner dans cette démarche, que vous soyez débutant ou déjà expert, l'association Zéro Déchet Val de Siagne vous propose divers ateliers et événements.

À venir, un **apéro-astuces** sur le thème de Noël le **06/12**, un atelier **"Idées-cadeaux à faire soi-même"** le **11/01** et une **collecte de déchets en bord de mer** avec Initiatives océanes le **02/02**.

Pour plus d'infos, écrivez-nous à [zerodechetvaldesiagne@gmail.com](mailto:zerodechetvaldesiagne@gmail.com)  
L'adhésion à l'association se fait à prix libre et vous pouvez adhérer en ligne <https://url.siick.fr/7l7mi> ou via le formulaire à demander par mail.



## TENNIS CLUB ROQUETTAN

**STAGES SPORTIFS VACANCES DE FÉVRIER**

**Du 10 au 14 et du 17 au 21 février**

Ces stages sont réservés aux enfants de 6 à 16 ans

Stages sportifs ou loisirs en demi ou journée complète.

Activités de 10 h à 17 h et accueil à partir de 8 h 30 et jusqu'à 18 h.

**Le matin au choix :** tennis/padel/équitation/cirque/magie

**Après-midi** à choisir entre les formules multisports ou maxi loisirs (trampoline/bowling/laser max)

Du lundi au vendredi, tarifs à partir entre 105 € et 185 € selon les options choisies.

Restauration possible  
Renseignements / inscription :  
[www.tennispadelroquettan.com](http://www.tennispadelroquettan.com)  
Ou Patrick Fouquet 04 92 19 10 50



## A. B. M. S.

Asso. BOTANIQUE et MYCOLOGIQUE de la vallée de LA SIAGNE

**"La récolte sauvage du trimestre"**

La cousteline est une salade sauvage bien connue des Provençaux, il y a d'autres espèces à apprendre lors des promenades accompagnées par des spécialistes de l'Abms, à la place d'une exposition, ou durant les sorties d'initiation de l'Abms.

Consulter le site [www.abms06jb.info](http://www.abms06jb.info)



## Association CULTURELLE du val de Siagne

**Un programme varié et de grande qualité**

(voir le détail page 20 - agenda)

Pour la Saint-Sylvestre, une opérette grand spectacle avec pas moins de 18 artistes sur scène, **"La croqueuse de diamants"** écrit et mis en scène par l'École de théâtre et de cinéma Gérard Philippe de Grasse et toujours un buffet copieux pour bien finir l'année.

En janvier, vous découvrirez comment obliger votre banquier à vous accorder un crédit ; bien pratique en ces temps difficiles. Inattendu et cocasse ! **"Le crédit"**

En février, on vous emmènera découvrir l'univers d'une "maison" au début du 20<sup>e</sup> siècle, ses

personnages hauts en couleur, ses éclats de rire et ses drames. **"Maison close, chez Léonie"**

Autre ambiance, avec un spectacle somptueux **"Les cœurs Andalous"**, guitare, danse et chants flamenco, à ne pas manquer  
Ces quatre spectacles seront présentés à l'Espace Culturel du Val de Siagne.

Mais il y aura aussi du rire et des chansons à l'Espace Pagnol, avec deux comédies.

**"À quelle heure on ment ?"** Une répétition théâtrale qui tourne au fiasco et à l'enquête policière bâclée

**"Papy fait de la médiasance"**, deux personnages cancaniers et râleurs et des parodies de chansons connues.



# VIE ASSOCIATIVE I

## AZUR TEAM KARATÉ



L'Azur Team Karaté est fier de son élève, **Lenny Malcoiffe** qui après son titre de Champion d'Europe au

mois de février, confirme sa régularité par un titre mondial : une médaille de Bronze aux Championnats du monde de karaté qui ont lieu début octobre en Italie.

En novembre, Lenny a fait sa 1<sup>ère</sup> compétition dans sa nouvelle catégorie «Junior» et termine finaliste à la 2<sup>e</sup> place de La Coupe de France Kumité Juniors +76 kilos qui a eu lieu à Pont-à-Mousson.

*Bravo Lenny pour ce beau palmarès !!*

## ÉCOLE DU CHAT RIVIERA

**Devenez famille d'accueil pour chats  
Offrez-leur une nouvelle chance !**

L'école du chat Riviera en charge de la stérilisation des chats libres sur notre commune est toujours à la recherche de familles d'accueil. Chaque année, des milliers de chats se retrouvent à la rue, exposés à de nombreux dangers. En devenant famille d'accueil, vous avez l'opportunité de sortir ces petits êtres vulnérables de la précarité et de leur offrir un environnement sûr et aimant.

Être famille d'accueil, c'est bien plus qu'un simple acte de bonté. C'est un engagement qui permet de les sociabiliser et de les préparer à une adoption réussie, leur donnant une chance de vivre loin de la rue. Vous serez leur refuge temporaire, leur offrant chaleur, sécurité et amour, tout en les aidant à s'épanouir et à se préparer à rencontrer leur future famille. Les frais de nourriture, d'entretien et de soins restent à la charge de l'école du chat Riviera.

L'association recherche également des bénévoles prêts à donner un peu de leur temps pour des actions ponctuelles. Que ce soit pour aider lors d'événements, (collectes de nourriture, brocantes, actions dans les écoles...).

Chaque geste compte. Votre aide est essentielle pour permettre de sauver un maximum de chats et de leur offrir un avenir meilleur.

Si vous souhaitez faire une différence dans la vie de ces animaux, n'hésitez pas à les contacter. Ensemble, nous pouvons changer le destin de nombreux chats et leur offrir la vie qu'ils méritent.

Merci de votre soutien et de votre amour pour nos amis à quatre pattes !

Renseignements : **École du Chat Riviera - Tél : 06 68 21 83 56**  
ou [ecolechatriviera@gmail.com](mailto:ecolechatriviera@gmail.com)  
site internet : [www.ecoleduchatriviera.fr](http://www.ecoleduchatriviera.fr) ou leur page facebook



## Compagnie ANTONIN ARTAUD

Les ateliers enfants, ados et adultes de la compagnie de théâtre ont repris avec enthousiasme la direction des planches pour la saison 2024/2025.

Le théâtre est une belle manière d'explorer la créativité, de développer des compétences en communication et de renforcer la confiance en soi.

Renseignements :  
Tél. : **06 12 59 47 43** ou  
[contact@compagnie-antonin-artaud.com](mailto:contact@compagnie-antonin-artaud.com)



## ASSOCIATION SIAGNE MUSIC

L'association SIAGNE MUSIC propose une soirée au profit du Téléthon.

**Samedi 14 décembre à l'Église du village**

**16h30** Stabat Mater de Pergolesi par la chorale

**18h30** Veillée de Noël Audition des élèves, piano, guitare, chant, chorale.  
Tél. : 06 83 45 18 98



Participation libre au profit de l'AFFITHLETHON

## Club LEÏ MESSUGO



**Sortie à l'île des Embiez**  
17 septembre  
Visite avec le petit train

**Voyage dans les Cévennes**  
Visite du Pont du Gard



## CONCOURS ILLUMINATIONS ET DÉCORATIONS DE Noël

**N**ous avons le plaisir de vous annoncer le lancement de notre tout nouveau **Concours d'illuminations et Décorations de Noël** ! À l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons mettre en lumière notre ville et animer nos quartiers avec des décorations festives qui apporteront joie et convivialité à tous.

**Ce concours est ouvert à tous** : que vous soyez un **particulier** souhaitant embellir votre jardin, votre terrasse ou votre balcon, ou un **commerçant** désireux de faire briller votre vitrine, nous vous invitons à participer et à montrer votre créativité !

### CATÉGORIES DE PARTICIPATION :

- **Particuliers** : Récompense pour la plus belle décoration extérieure de votre habitation. (Façade, jardin, fenêtres, balcon...)
- **Commerçants** : Récompense pour les plus belles vitrines de Noël.

Les décorations seront jugées sur leur originalité, leur esthétique et leur capacité à créer une atmosphère chaleureuse et festive.

Nous espérons que ce concours contribuera à renforcer les liens entre les habitants et à faire de notre commune un lieu encore plus accueillant durant cette période magique.

Vous avez **jusqu'au 13 décembre 2024** pour vous inscrire. Les résultats seront annoncés lors du **Marché de Noël, le DIMANCHE 22 DÉCEMBRE À 16 HEURES.**

Alors, sortez vos guirlandes, vos lumières et votre esprit créatif, et faisons ensemble de cette saison des fêtes un moment inoubliable !

Pour plus d'informations : Tél. : 04 92 19 45 08, ou téléchargez le bulletin d'inscription sur notre site internet [www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com), ou scannez le flash code. *Joyeuses fêtes à tous et bonne chance !*



*Flashez-moi !*

## CRÈCHE Provençale

Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude aux généreuses donatrices, mesdames Anne-Marie Cardella, Marguerite Rognone et Marie-Josèphe Davied, qui nous ont offert les santons qui viendront enrichir le décor de notre crèche provençale, installée comme chaque année dans le Four communal sur la place José Thomas au Village. Grâce à ces dons, nous pourrons créer une ambiance chaleureuse et authentique de la traditionnelle fête de Noël qui ravira petits et grands.

Ces contributions sont précieuses et témoignent de l'esprit de solidarité et de partage qui anime notre village. Nous sommes impatients de vous accueillir pour admirer ensemble cette belle crèche, symbole de nos traditions provençales et de notre culture.

**La crèche sera visible du 1<sup>er</sup> décembre au 30 janvier 2025**





## CHAUFFAGE 100% ÉLECTRIQUE ?

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse vous aide à réaliser des économies d'énergie !

**C**hauffage 100% électrique ? La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse vous aide à réaliser des économies d'énergie !

Dans le cadre de son engagement en faveur de la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse devient la première collectivité dans les Alpes-Maritimes à signer une convention avec la société française **Voltalis**.

Ce partenariat offre la possibilité aux foyers et aux professionnels chauffés à l'électrique de s'équiper gratuitement d'un système de pilotage intelligent de leur consommation énergétique.

Pionnier européen dans ce domaine, **Voltalis** propose une solution innovante, simple et efficace.

Depuis le lundi 25 novembre, avec le soutien du maire et de la municipalité, les conseillers **Voltalis** sont allés à la

rencontre des habitants et des professionnels de la commune pour présenter cette solution et recueillir les demandes d'installation.

Les volontaires pourront ainsi bénéficier, dans un délai de 15 jours, de l'installation gratuite d'un thermostat connecté par un électricien agréé, sans frais, ni abonnement.

### BÉNÉFICES DE CETTE DÉMARCHÉ :

⇒ **ÉCONOMIQUE** : jusqu'à 15% d'économies d'énergie pour chaque logement ou local professionnel équipé,

⇒ **ÉCOLOGIQUE** : réduction de 1 032 MWh et 478 tonnes de CO2 évitées par an, soit l'équivalent de 3,9 millions de kilomètres non parcourus par des véhicules diesel,

⇒ **SOLIDAIRE** : contribution à la sécurisation du réseau électrique national pour limiter les risques de coupures.

**Pour bénéficier de cette solution, les résidents et les professionnels chauffés à l'électrique, sont invités à vérifier leur éligibilité : 04 56 60 87 47 - [paysdegrasse@voltalis.com](mailto:paysdegrasse@voltalis.com)**

En soutenant cette initiative, nous participons ensemble à une démarche concrète en faveur de la transition énergétique de notre territoire, **MOBILISEZ-VOUS !**



CARNET - Août - septembre - octobre 2024

## Naissances

Logann FERRANDO  
Ioan ABELLO  
Matéo SERANTONI  
Jade AZZARA  
Sandro GILLI



## Mariages

Christophe DRAGON / Sadia RAHMOUN ;  
Hugo LOPEZ / Caroline DOL  
Jasser OUESLATI / Emilie DUTTO  
Brice SOLER / Cindy DUHR  
Laurent MIRABEL / Barbara GALLET  
Julien ROSENTHAL / Marina GONZALEZ



## Décès

Richard MAGNY ;	François FÉLIX
Marc GIORDANENGO;	Nathalie LAURENT ép
Angèle de CÉGLIÉ vve	OUVRIER
SALMON	Françoise COURSELLE
Patrick FONTAINE	Marie-Thérèse TOSELLI vve
Jean-Claude ROYER	LAMBERT
Roland PASCALIDÈS	Frederik GRAEVE
Ana GUTIERREZ vve SAEZ	Bernard REYNETTE
Roger WILLAME	
Christiane COTELLE vve	
LASCHON	

## BENNE ENCOMBRANTS



Le service de collecte et de traitement des déchets de la CAPG met à votre disposition une benne destinée à récupérer les encombrants, à l'usage exclusif des particuliers Roquettans.

**Parking bas de l'école du village** – boulevard du 8 mai les mercredis des semaines paires (hors jours fériés) de 7h30 à 9h30, soit pour ce trimestre, les **11 décembre, 08 et 22 janvier et 05 et 19 février 2025.**

Collecte à domicile possible sous certaines conditions,  
Renseignements - **NUMÉRO VERT 0 800 506 586**

## SENIORS - DISTRIBUTION COLIS DE NOËL



*Le centre communal d'action sociale (CCAS) vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.*

**La distribution des colis de Noël(\*) offerts par le CCAS aura lieu du :**

**LUNDI 16 au VENDREDI 20 DÉCEMBRE**

**de 9 h à 12 heures**

**Mairie - Salle de réunion - niveau parking n°1**

*(\*) Réservée uniquement aux personnes inscrites.*

## DEVENIR D.D.E.N.

**Délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN)**

Le D.D.E.N. siège au conseil d'école et est nommé par l'Inspecteur d'Académie.

Être DDEN c'est veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école, encourager et défendre l'école laïque, publique et son corps enseignant, veiller à la sécurité, à l'hygiène, à la restauration et à la fréquentation scolaire dans les écoles publiques et privées.

Communiquer aux inspecteurs de l'Éducation Nationale et à la commune tous les renseignements utiles obtenus lors de leurs visites dans les écoles, être le trait d'union entre parents, commune et enseignants.

**Vous êtes intéressé par cette mission officielle et bénévole ?**

Contactez : Michelle Messin, présidente de la délégation Grasse Val de Siagne  
[michelle.messin.dden2@mialme.net](mailto:michelle.messin.dden2@mialme.net) –  
Téléphone 06 83 08 78 33  
[www.dden.fr](http://www.dden.fr)

# ÇA S'EST PASSÉ... | AOÛT À OCTOBRE 2024

## EXPOSITIONS



**BERNARD PETT, SEPTEMBRE**



**CLAIRE SVIRICKAS, OCTOBRE**



**ASSOCIATION CULTURELLE VAL DE SIAGNE  
ATELIER DE DESSIN ACADÉMIQUE, NOVEMBRE**

## INAUGURATION POSTE DE POLICE MUNICIPALE



Le **samedi 12 octobre**, le nouveau poste de police municipale a été inauguré en présence de nombreuses personnalités, parmi elles M. Tabarot, député, P. Tabarot et H. Leroy, sénateurs, J-M Délia, maire de St-Vallier de Thieu, conseiller régional représentant R. Muselier, président de la Région Provence Alpes Côte-d'azur ; Michèle Paganin, maire d'Auribeau/Siagne, conseillère départementale représentant C.A. Ginesy, président du Département ; Jean-Pierre Bicaïl, représentant Jérôme Viaud, maire de Grasse, Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse...

Les Roquettans étaient également venus nombreux et ont pu découvrir ce nouvel équipement "high tech", qui permettra à nos policiers municipaux d'être encore plus efficaces pour mener à bien leurs missions.



**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**



**FORUM DES ASSOCIATIONS - 7 SEPTEMBRE**



**ASSOCIATION CULTURELLE DU VAL DE SIAGNE  
Théâtre "Virginie et Paul"**

L'A.C.V.S. a bien commencé la saison avec une comédie musicale de Jacques Mougenot «Virginie et Paul». Le public nombreux est sorti avec le sourire, les artistes ont été ovationnés lors de leur venue au cocktail de fin de spectacle.



**HALLOWEEN - Jeudi 31 octobre**



**C.C.A.S. SEMAINE BLEUE**

Dans le cadre de la "Semaine bleue" - semaine nationale des personnes âgées - le centre communal d'action sociale (CCAS) a offert aux seniors Roquettan une journée à Tourves (repas/ spectacle) le jeudi 03 octobre.

## ATELIERS MÉDIATHÈQUE Septembre / octobre



**SPECTACLE GOÛTONS VOIR - LUNDI 23 septembre**

# AGENDA

Christian ORTEGA, maire  
et l'ensemble du conseil municipal  
vous souhaitent de  
**BONNES FÊTES** de fin d'année

programmation > **DÉCEMBRE À  
FÉVRIER 2025**

## DÉCEMBRE

Du 03 DÉCEMBRE au  
30 JANVIER 2025

### EXPOSITION DE TECAWIHTA

Peinture  
Mairie - salle des mariages  
du lundi au vendredi, de 8H à 16H  
Vernissage vendredi 06 DÉC. à 18 h 30  
Renseignements - Tél. : 04 92 19 45 00

### VENDEDI 06 DÉCEMBRE APÉRO ASTUCES - SUR LE THÈME DE NOËL

Association Zéro déchet  
Renseignements :  
[zerodechetvaldesiagne@gmail.com](mailto:zerodechetvaldesiagne@gmail.com)

### SAMEDI 07 DÉC. | 14 h 30 LOTO DE NOËL

Salle des Marronniers -  
Espace Saint-Jean  
Club Leï Messugo  
Renseignements - Tél. : 06 67 02 99 34 ou  
06 12 35 83 48  
[www.lei-messugo.fr](http://www.lei-messugo.fr)

### VENDEDI 13 DÉC. | 20h30 THÉÂTRE "À QUELLE HEURE ON MENT"

Salle Pagnol - Médiathèque  
888 avenue de la République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50 - [www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)  
[assoc.culture.roquette@orange.fr](mailto:assoc.culture.roquette@orange.fr)

### SAMEDI 14 DÉC. | SOIRÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Église du Village  
16H30 Stabat Mater de Pergolesi  
par la chorale  
18H30 Veillée de Noël Audition des  
élèves, piano, guitare, chant,  
chorale.  
Association SIAGNE MUSIC  
Tél. : 06 83 45 18 98

### DIMANCHE 22 DÉC. |

10 H à 18 H  
MARCHÉ DE NOËL  
Place du Coeur Saint-Georges  
Le village  
Promenade Francis Lanteri  
Voir page 2  
Renseignements : Tél. : 04 92 19 45 00

### MARDI 31 DÉC. | 20 h 00 OPÉRETTE "LA CROQUEUSE DE DIAMANTS"

Soirée réveillon de la  
Saint-Sylvestre avec buffet à  
la fin du spectacle  
Espace culturel et sportif du val  
de Siagne -  
1975 avenue de la République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
[www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)  
[assoc.culture.roquette@orange.fr](mailto:assoc.culture.roquette@orange.fr)

## JANVIER

### JEUDI 09 JANVIER | 20 h 00 THÉÂTRE "#PREUVEDAMOUR"

Espace culturel et sportif du val  
de Siagne  
1975 avenue de la République  
Théâtre de Grasse - Tél. : 04 93 40 53 00  
[www.theatredegrasse.com](http://www.theatredegrasse.com)

### SAMEDI 11 JANVIER ATELIER "IDÉES CADEAUX À FAIRE SOI-MÊME"

Association Zéro déchet  
Renseignements :  
[zerodechetvaldesiagne@gmail.com](mailto:zerodechetvaldesiagne@gmail.com)

### SAMEDI 18 JANVIER LOTO - au profit du Téléthon

Espace Saint-Jean  
Salle des Marronniers  
Tennis Club Roquetan  
Renseignements : 04 92 19 10 50

### VENDEDI 24 JANVIER | 19 h

### CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

Espace culturel et sportif du val  
de Siagne  
1975 avenue de la République  
Renseignements : Tél. : 04 92 19 45 00  
[www.laroquettesursiagne.com](http://www.laroquettesursiagne.com)



### SAMEDI 25 JANV. | 20 h 30 THÉÂTRE "LE CRÉDIT"

Espace culturel et sportif du val  
de Siagne - 1975 avenue de la  
République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50  
[www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)  
[assoc.culture.roquette@orange.fr](mailto:assoc.culture.roquette@orange.fr)

### DIMANCHE 26 JANV. | 14H30 THÉ DANSANT

Salle des Marronniers - Espace  
Saint-Jean  
Club Leï Messugo  
Renseignements - Tél. : 06 67 02 99 34

### MERCREDI 29 JANV. | 10 H 30 SPECTACLE POUR ENFANTS "MAGNÉÉÉTIQUE"

Espace culturel et sportif du val  
de Siagne  
1975 avenue de la République  
Théâtre de Grasse - Tél. : 04 93 40 53 00  
[www.theatredegrasse.com](http://www.theatredegrasse.com)

### VENDEDI 31 JANV. | 20h30

### THÉÂTRE "PAPY FAIT DE LA MÉDISANCE"

Salle Pagnol - Médiathèque  
888 avenue de la République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50 - [www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)  
[assoc.culture.roquette@orange.fr](mailto:assoc.culture.roquette@orange.fr)

## FÉVRIER

### DIMANCHE 02 FÉV. | 17 h CIRQUE "FACE AU MUR"

Espace culturel et sportif du val  
de Siagne  
1975 avenue de la République  
Théâtre de Grasse - Tél. : 04 93 40 53 00  
[www.theatredegrasse.com](http://www.theatredegrasse.com)

### SAMEDI 15 FÉV. | 20 h 30 THÉÂTRE "MAISON CLOSE 'CHEZ LÉONIE' "

Espace culturel et sportif du val  
de Siagne -  
1975 avenue de la République  
Association culturelle du val de Siagne  
Tél. : 04 92 19 09 50  
[www.acvalsiagne.fr](http://www.acvalsiagne.fr)  
[assoc.culture.roquette@orange.fr](mailto:assoc.culture.roquette@orange.fr)



Programme  
sous réserve de  
modifications

POUR SUIVRE  
L'ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL  
CONNECTEZ-VOUS À NOTRE  
PAGE FACEBOOK OU SITE  
INTERNET

